RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

IH2EF INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

Mettre en œuvre la lutte contre le racisme et l'antisémitisme au sein l'ESR

26NDEN0624

Enseignement supérieur

Autoformation

Ajouter aux favoris

Face aux actes racistes et antisémites en établissement, ce parcours vous donne les clés pour comprendre, agir et adapter vos gestes de management.

Présentation

Action de formation

Le Bureau de l'inclusion, de l'égalité, de la lutte contre les violences et les discriminations du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace (MESRE) et l'Institut des hautes études de l'éducation et de la formation (IH2EF) proposent aux personnels exerçant des missions d'encadrement et de management au sein des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) un module d'autoformation d'1h30 sur la lutte contre le racisme et l'antisémitisme.

Il est composé de 4 grandes parties :

- comprendre : les grands enjeux et les étapes historiques ;
- contexte : les politiques publiques ;
- ce qui doit être fait : le cadre réglementaire ;
- agir : développer des gestes professionnels.

Modalités pédagogiques

Ce parcours, ponctué de questions portant à réfléchir aux actions à mettre en œuvre au sein de son établissement, propose une mise en situation complexe permettant aux apprenants d'exercer la construction de leur prise de décision.

Points forts

Ce module de formation est un premier outil qui vise à donner à l'encadrant les fondements pour adapter ses pratiques professionnelles et faire face aux comportements et actes racistes et antisémites qui peuvent se produire dans un établissement.

Informations pratiques

- **public** :
  - directeurs et directrices de composantes ;
  - directeurs généraux et directrices générales des services (DGS) ;
  - DGS adjoints et adjointes ;
  - directeurs et directrices des ressources humaines (DRH) ;
  - directeurs et directrices d'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) ;
  - équipes de direction d'INSPE ;
  - tous cadres de l'enseignement supérieur et de la recherche.
- **pré-requis :** aucun
- **durée :** 1 heure 30
- **candidature :** auto-inscription : tout au long de l'année

Accéder au parcours